

PREMIERS RESULTATS 2015 DU CONTROLE FISCAL

VISITE A LA DVNI LE 3 MARS 2016

[La présentation ministérielle du 1^{er} rapport sur le contrôle fiscal 2015 \(3 mars 2016\) cliquez](#)

[Le dossier de presse sur le contrôle fiscal 2015 \(3 mars 2016\)](#)



A l'occasion d'un déplacement, jeudi 3 mars, à la Direction des vérifications nationales et internationales (DVNI), chargée du contrôle des très grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 152,4 millions d'euros et composée de 514 collaborateurs effectuant entre 1100 à 1200 contrôles /an, Le résultat DVNI a été de 5.8 MM€ en 2015 (4.2 en 2014), plus du quart de tout le contrôle fiscal et le dossier de presse relève page 15 que les 5 plus gros dossiers de 2015 représentent à eux seuls 3,3 milliards d'euros de droits et pénalités, le ministre des finances, Michel Sapin, et le secrétaire d'Etat au budget, Christian Eckert, ont « communiqué » aux journalistes sur la politique fiscale passée et future des pouvoirs publics en remettant un dossier de presse à diffuser. 2015 aura été une année record pour le contrôle fiscal : les redressements – avant recouvrement effectif – ont atteint 21,2 milliards, soit une progression de 10 % par rapport à l'année précédente (19.3 MM et 18 MM en 13 alors que le nombre de contrôles externes (vérification de comptabilité et examen de situation fiscale des particuliers) a diminué passant de 51 740 à 50 168 (- 3%)

Deux défis à relever» :

Progresser sur la détection de la fraude à la TVA (- 100M€ en 15)qui pourrait avoisiner + de 14 milliards d'euros par an,) notamment grâce à la méthode du data-mining,
Tenir compte du développement de l'économie numérique, pour s'assurer qu'«économie collaborative ne rime pas avec fiscalité facultative»

[Intervention de Michel Sapin](#) [Intervention de Christian Eckert](#)

"Le meilleur contrôle est celui qui n'a pas lieu car l'impôt a été acquitté correctement."

La même hausse est constatée pour les droits encaissés. La stratégie de lutte contre la fraude fiscale privilégie quatre axes :

L'amélioration des outils du contrôle fiscal,
Le renforcement de la lutte contre la fraude à la TVA,
Le renforcement de l'action pénale,
Une meilleure connaissance des flux financiers internationaux entre les entreprises liées.

Les deux formes de contrôle fiscal

Tableau de synthèse préparé par EFI à partir des rapports officiels

Le contrôle sur pièces –ou interne- réalisé dans les locaux de la DGFIP sur les dossiers déclarés par les contribuables
Le contrôle sur place –ou externe c'est-à-dire sur les comptes des contribuables dans le cadre soit de vérifications de comptabilité soit d'examens de situation fiscale de particuliers

Contrôle sur place des entreprises (vérification de comptabilité) Soit 47 776 en 2014	Résultat.2015 2.68
Contrôle sur place des particuliers (examen contradictoire) 3 974 en 2014	0.95
Contrôle sur pièces des entreprises 289 855 en 2014 y compris remboursement de TVA sur 3.7 M d'entreprises soit un coefficient de contrôle interne (cci) de moins de 8 pour mille	11.48
Contrôle sur pièces des particuliers 923 000 en 2014 (y compris ISF et enregistrement) sur 37 M de foyers fiscaux soit un cvi inférieur à 3 pour mille	3.44
STDR	2.65
Total redressé 2015 total recouvré 'y compris les années antérieures	21.1 12.2
<u>Le bilan de la France au 31/12/14</u> <u>y compris les créances fiscales à recouvrer</u>	

[Indicateur de recouvrement des créances de contrôle fiscal externe source rapport au parlement jaune d'octobre 2015 p 196](#)

Les statistiques complètes (juillet 2016) [Le rapport juillet 2015](#)

Le rapport parlementaire (le « jaune » sortie octobre 2016) [le jaune 2015](#)

[Le rapport de la cour des comptes \(10 février 2016\)](#)

[L'analyse de Ingrid Feuerstein / Journaliste](#)

[Le compte rendu du Monde](#)

[Le point de vue d'un journaliste étranger , notre ami Werly](#)
[En France, la lutte contre la fraude fiscale reste très politique](#)

remise en forme par EFI

Le montant de l'impôt élué et des sanctions (en M€) ne s'agit pas des recouverts	2012	2013	2014	2015
Droits nets	14 369	14 286	15 334	
Pénalités (y compris les intérêts de retard)	3 767	3 714	3 964	
Total des droits et des pénalités dont XX du STDR) :	18 136	18 000	19 298	21 200
			Stdr 2.3	Stdr 2.6
RECOUVREMENT EFFECTIF	9 002	10.100	10.400	12.200
<u>Indicateur de recouvrement des créances de contrôle fiscal externe source rapport au parlement jaune d'octobre 2015 p 196</u>				
Détail des droits nets par impôt :				
Impôt sur les sociétés	4 082	3 433	3 809	4 832
Impôt sur le revenu f	2 070	2 136	2 368	2 789

Taxe sur la valeur ajoutée	3 235	2 709	2 361	2 235
Remboursements de crédits de TVA	1 345	1 708	1 296	1 513
Droits d'enregistrement*	1 525	1 460	2 051	1 726
Impôt de solidarité sur la fortune	383	421	1 208	510